

Accident avec exposition au sang (AES) ou aux liquides biologiques en cabinet dentaire

étape 1

Faites les premiers gestes en urgence

- Si piqûre ou contact avec une peau lésée :
 - Ne jamais faire saigner ;
 - Nettoyer immédiatement à l'eau et au savon doux ;
 - Rincer abondamment ;
 - Réaliser l'antisepsie par trempage
- Si projection sur les muqueuses :
 - Vous devez rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique au moins 5 minutes !

étape 2

Contactez le référent médical AES ou les urgences

Vous devez contacter le plus rapidement possible le référent médical (idéalement dans les 4 heures) pour l'informer de la situation et :

- Évaluer le risque infectieux ;
- Commencer éventuellement une chimio prophylaxie ;
- Demander au patient source après son accord de pratiquer les sérologies VIH, VHB et VHC.

étape 3

Déclarez l'accident de travail

Dans les 24 heures qui suivent l'AES, vous devez alerter votre employeur. L'employeur doit par la suite, dans les 48 heures, contacter la CPAM et joindre le certificat médical.

étape 4

Faites un suivi clinique avec une sérologie de la victime

étape 5

Analysez les causes de l'accident et mettez en place des actions

Médecin référent AES :

Numéro à contacter en cas d'urgence :